

LE CASTRUM D'ESSERTINES (LOIRE) UN HABITAT GROUPE DANS UN CONTEXTE D'HABITAT DISPERSÉ

Françoise PIPONNIER

À l'issue des longues luttes qui les ont opposés aux archevêques de Lyon, dans la seconde moitié du XI^e siècle, les comtes ont dû s'incliner et se retirer plus à l'ouest. Comme leur domination s'étendait sur la vallée de la Loire et les collines environnantes, devenues leur comté de Forez, ils installèrent leur capitale à Montbrison, au contact de la plaine et des Monts du Forez qui la dominent du côté ouest¹. Leur forteresse s'y dressait sur un pic volcanique au pied duquel coule un torrent montagnard, le Vizézy, qui va se jeter dans la Loire, une dizaine de kilomètres en aval.

Selon toute vraisemblance, le château d'Essertines faisait partie du dispositif défensif des abords de la capitale. Sa construction a dû suivre de peu celle de la forteresse comtale de Montbrison². À quatre kilomètres seulement, il se dressait sur un éperon rocheux que contourne le Vizézy, dominant de la sorte la vallée encaissée de ce cours d'eau et contrôlant le chemin qui le longe. Quelques documents d'archives renseignent sur l'histoire du château. Les vestiges de sa double enceinte et la chapelle romane bien conservée formaient un ensemble encore impressionnant lorsque débutèrent les recherches archéologiques dans les années 1970. En revanche, un taillis dense recouvrait la pente abrupte où avaient dû se dresser les maisons d'un castrum. Une fois la végétation éliminée sont apparues une maison conservée sur plus de six mètres d'élévation et d'innombrables pans de murs, qui se présentaient pour la plupart sous l'aspect de murs de terrasses, vestiges classiques de constructions en pierre laissés par un habitat dense sur un terrain fortement dénivélé. Quelques édifices encore debout étaient dispersés au fond de la vallée: une maison encore occupée jusqu'en 1980, une autre à l'abandon, accompagnaient des ruines de moulins.

Les vestiges de ce type d'habitat, échelonnés sur une pente au pied d'un château perché, sont nombreux dans la moitié méridionale de la France. Notre attention avait été attirée sur Essertines parce que des documents médiévaux tardifs, d'une qualité exceptionnelle venaient compléter les données du terrain: il s'agit d'un dessin figurant dans l'*Armorial* de Guillaume Revel, réalisé vers 1450 pour le duc de Bourbon comte de Forez³. D'autre part, un document d'archives pratiquement contemporain de cette image, un terrier dressé pour l'essentiel entre 1421 et 1438 avec quelques ajouts ultérieurs, énumère dans le plus grand détail toutes les redevances dues au seigneur du Chevallard et les biens fonds sur lesquels ils reposent⁴. À l'exception du château, de la chapelle et d'une maison, tout le castrum lui appartenait, ainsi que l'habitat situé à l'extérieur, plus bas sur la pente et le long de la rivière. Essertines offrait donc la possibilité, fort intéressante d'un point de vue méthodologique, de confronter une représentation iconographique et un document d'archives complexe aux données de la fouille archéologique.

Déjà, les fouilles effectuées dans le château par Bruna et Jean-Michel Poisson ont mis en évidence quelques divergences entre les structures mises au jour et le dessin de l'*Armorial*⁵. Concernant l'habitat, les discordances sont encore plus flagrantes. Si le fossé creusé dans le roc du côté sud est bien présent sur le terrain, aucune trace n'a été découverte d'une enceinte. En revanche, une barbacane massive, pourvue d'une meur

1 Pour la localisation, voir les *fig. 1* et *2*. Tous les dessins, plans et cartes qui illustrent cet article ont été réalisés par Brigitte Parent.

2 Sur l'histoire et l'étude archéologique du château d'Essertines, voir *Piponnier (dir.) 1993*.

3 B.N.F., ms. fr. 22297, f° 474 "le chatiau d'Issartines", voir *fig. 3*.

4 Archives de La Diana, à Montbrison, Terrier du Chevallard, 1 B 1 174 et 1 B 1 175.

5 Cf. *Le château d'Essertines, op cit.* à la note 2; *Maccari-Poisson - Poisson 1993, 25-55* et *Piponnier - Poisson 1993, 57-70*.

trière proche de l'emplacement de sa porte, barrait l'accès du village. Au-dessous de la barbacane et des maisons édifiées au même niveau, une forte dénivellation renforçait le caractère défensif du castrum. L'accès du castrum présentait donc un aspect tout à fait différent de la représentation de l'*Armorial* et se situait beaucoup plus haut sur la pente que ne le représente le dessin. De plus, en rapprochant la porte de la rivière, le dessinateur a ignoré les maisons édifiées hors du castrum, entre celui-ci et le Vizézy, clairement localisées à cet endroit par le terrier.

Derrière cette improbable enceinte, vingt maisons rectangulaires, parfaitement identiques sous leurs toits à double pente ont été disposées. Or la partie fouillée du site, facilement identifiable sur ce dessin, n'offre guère d'analogie avec les vestiges mis au jour: il s'agit d'une série d'édifices mitoyens dont le plan n'offre aucune régularité. Plusieurs indices laissent penser qu'ils étaient plutôt couverts de toits à une seule pente, comme celui de l'une des dernières maisons encore debout au bord de la rivière. Le dessin de l'*Armorial* apparaît donc comme la figuration d'un habitat défensif caractérisé par des éléments purement symboliques: des maisons stéréotypées et une enceinte imaginée pour signifier qu'il s'agit d'un site fortifié.

Avant même la fouille, la confrontation du dessin avec le terrier du XV^e siècle inspirait une forte méfiance à l'égard de la miniature. L'exploration archéologique a confirmé, en revanche, une étroite coïnciden-



Fig. 1. Localisation du Forez.

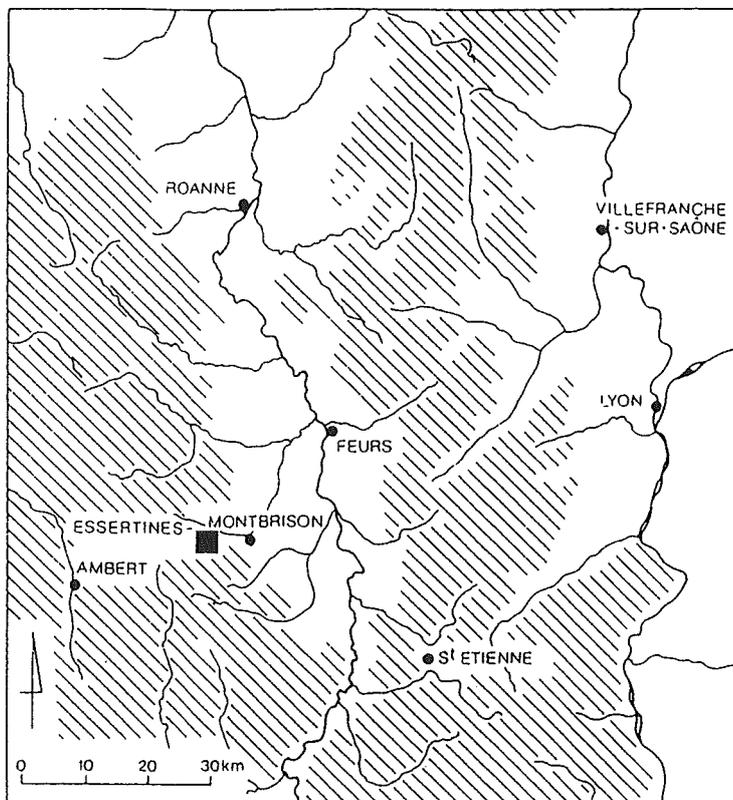


Fig. 2. Localisation du castrum d'Essertines (commune d'Essertines-en-Chatelneuf, Loire).

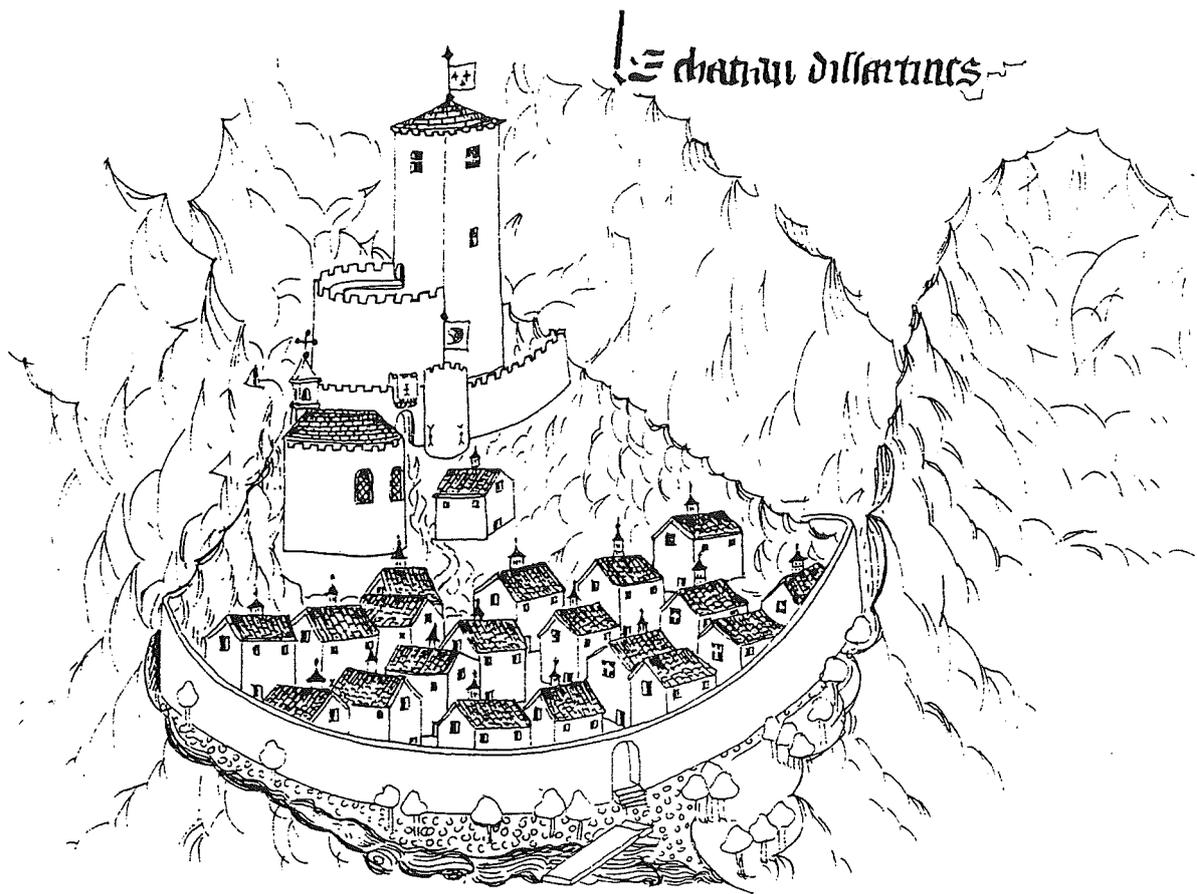


Fig. 3. Copie du dessin de l'Armorial de Guillaume Revel (vers 1450).

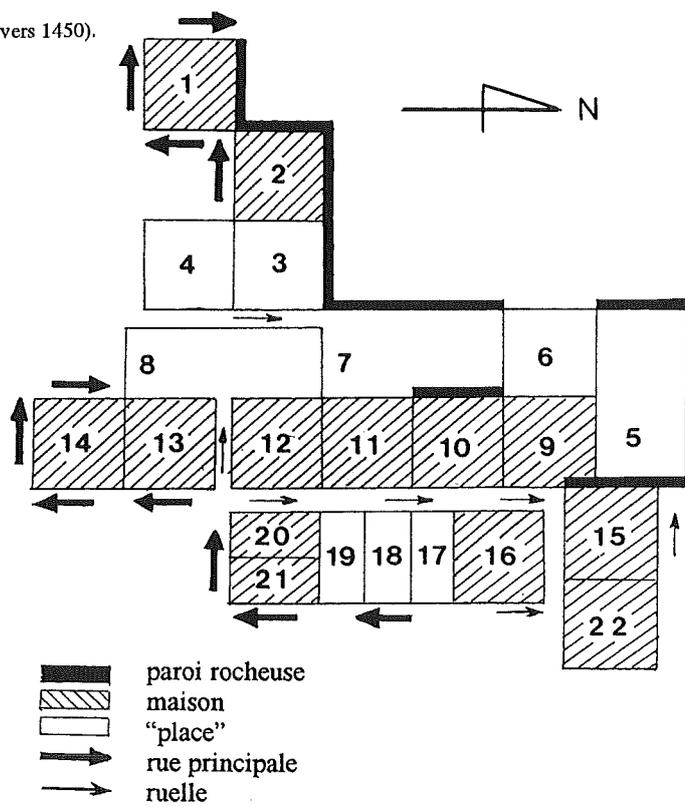


Fig. 4. Le parcellaire de la partie nord du castrum d'Essertines d'après le terrier du Chevallard.

ce entre le texte et les données du terrain. Les rares divergences observées peuvent s'expliquer par le fait que le castrum a continué d'être occupé après les années 1440, au moins jusqu'au milieu du XVI^e siècle et que des maisons ont continué d'y être construites ou remaniées.

Grâce au terrier, il est possible en effet, de reconstituer l'organisation du village vers le milieu du XV^e siècle dans le plus grand détail. Ce texte situe avec précision chacune des parcelles sur lesquelles sont assises les redevances. Par exemple, la maison de Pierre d'Arcy est mentionnée de la façon suivante: „*Petrus d'Arcis... super quodam domo situato infra castrum d'Essartines, juxta domum Laurenti Blancheti ex vento* (sud), *lo Chier de la Tor ex cero* (ouest) *et domum Johannis Monier ex borea* (nord) *et iter quo itur de Barreria* (la barbacane) *ad domum Johannis Monnier ex orientem* (est)“. À partir de ces données, une fiche a été dressée pour chacune des parcelles:

Chier de la Tour	maison Jean Monnier maison Pierre d'Arcis maison Laurent Blanchet	chemin vers Jean Monnier
------------------	--	--------------------------

et, grâce à la précision des indications relatives aux confins, l'organisation d'ensemble n'était pas trop difficile à reconstituer.

Le plan restitué dans l'abstrait (*fig. 4*) pour la partie nord du site, que nous avons choisi d'explorer, correspond bien aux structures mises au jour par la fouille: les maisons de Jean Monnier (9), Pierre d'Arcy (10), Laurent Blanchet (11), Philippe Poyol (12), André Chalan (13) et Étienne Parler (14) s'alignaient le long d'un chemin d'axe nord-sud. Elles s'adossaient à la falaise rocheuse surmontée par le château. De l'autre côté de la ruelle et à son extrémité, des maisons étaient édifiées de part et d'autre d'une série d'espaces ouverts dits *platea*. À l'extrémité nord du chemin, la maison de Jean Pomerol (15) était séparée par un étroit chemin de celle de Pierre Simon (16). Au sud de celle-ci, deux "places" appartenant à Pierre d'Arcy (17) et Laurent Blanchet (18) devaient faire face aux maisons de ces deux tenanciers. Jean Planiel et Jean Bellantin se partageaient une troisième "place", construite ultérieurement. Enfin l'angle de la ruelle et de la rue principale était occupé par les deux maisons de Pierre et Michel Fourniel (20 et 21).

Deux autres maisons citées dans le terrier ont été identifiées plus haut sur la pente, celle d'Étienne Cotant (2), contre laquelle est venue, par la suite, s'appuyer la maison XIII, édifiée sur la "place" (3), vacante lors de la constitution du terrier et enfin, face à la chapelle, la maison d'André Girard, "dit de l'Igleyssi" (1).

Toutes ces maisons sont édifiées au nord du chemin principal, encore repérable sur le terrain, "*iter quo itur de Barreria castris d'Essartines ad ecclesiam sancti Stephani*", facilement identifiable à la chapelle Saint-Étienne⁶

Bien que la partie sud du site n'ait pas été fouillée, une reconstitution du parcellaire médiéval a été tentée, d'abord *in abstracto*, puis en essayant de replacer sur le plan au sol les bâtiments: *domus* ou *mura*, terme qui désigne les maisons en mauvais état ou les ruines, les espaces non bâtis: *platea*, *curtis* ou *ortus*. Les repères tels que l'église, le fossé, la porte de la Barrière et la rue principale permettent de situer ces parcelles sur le plan levé sur le terrain (*fig. 6*).

Nous sommes donc en présence d'un habitat très densément construit, mais où l'étroitesse de l'espace disponible n'a permis d'édifier que des maisons de dimensions réduites, peu adaptées pour abriter une exploitation agricole. Un érudit local, l'abbé *Épinat*, qui avait tenté en 1954 de mettre en rapport les données du terrier avec un plan cadastral très approximatif, avait déjà fait cette constatation. Il avait aussi remarqué que, curieusement, les tenanciers de ces maisons n'étaient pas enregistrés sous le chapitre *Apud turrim d'Essertines* et habitaient vraisemblablement ailleurs.

La structure même du terrier du Chevallard, qui regroupe les tenanciers par paroisse et, à l'intérieur de chaque paroisse, par ensemble de localités voisines, donne une vue relativement précise du mode de peuplement de cette petite région au XV^e siècle. Nous trouvons ainsi pour la paroisse d'Essertines toute une liste de localités habitées:

"Et premierement en la parroche d'Essartines

Apud les Gottes, l'Oleniarey, lous Publes, les Farges, lo Closel, lo Suchet et Tresallyes

Apud Arcis et la Villettaz

Apud Orizet et Eyrieu

Apud la Tour d'Essertines

Apud Forys, les Brosses, la Dut, lo Pisays et la Grandi

6 L'église paroissiale Sainte-Marie, mentionnée dès la fin du X^e siècle et citée dans le terrier comme point d'aboutissement d'un chemin, se trouvait certainement dès les origines à son emplacement actuel, au Bourg. Chapelle castrale, incluse dans la seconde enceinte, Saint-Étienne n'a jamais été chef-lieu de paroisse.

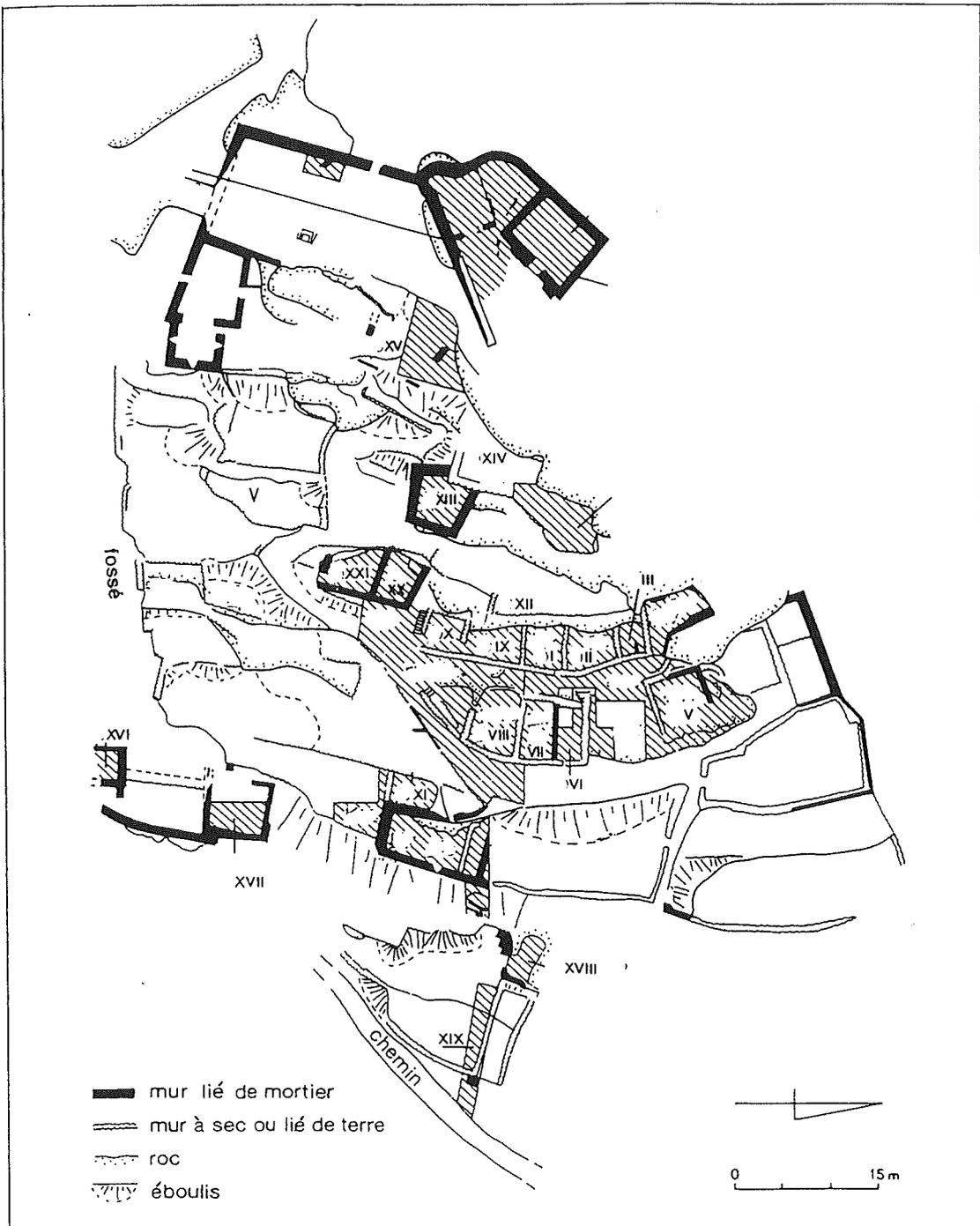


Fig. 5. Les structures mises au jour par l'exploration archéologique (les zones fouillées sont hachurées).

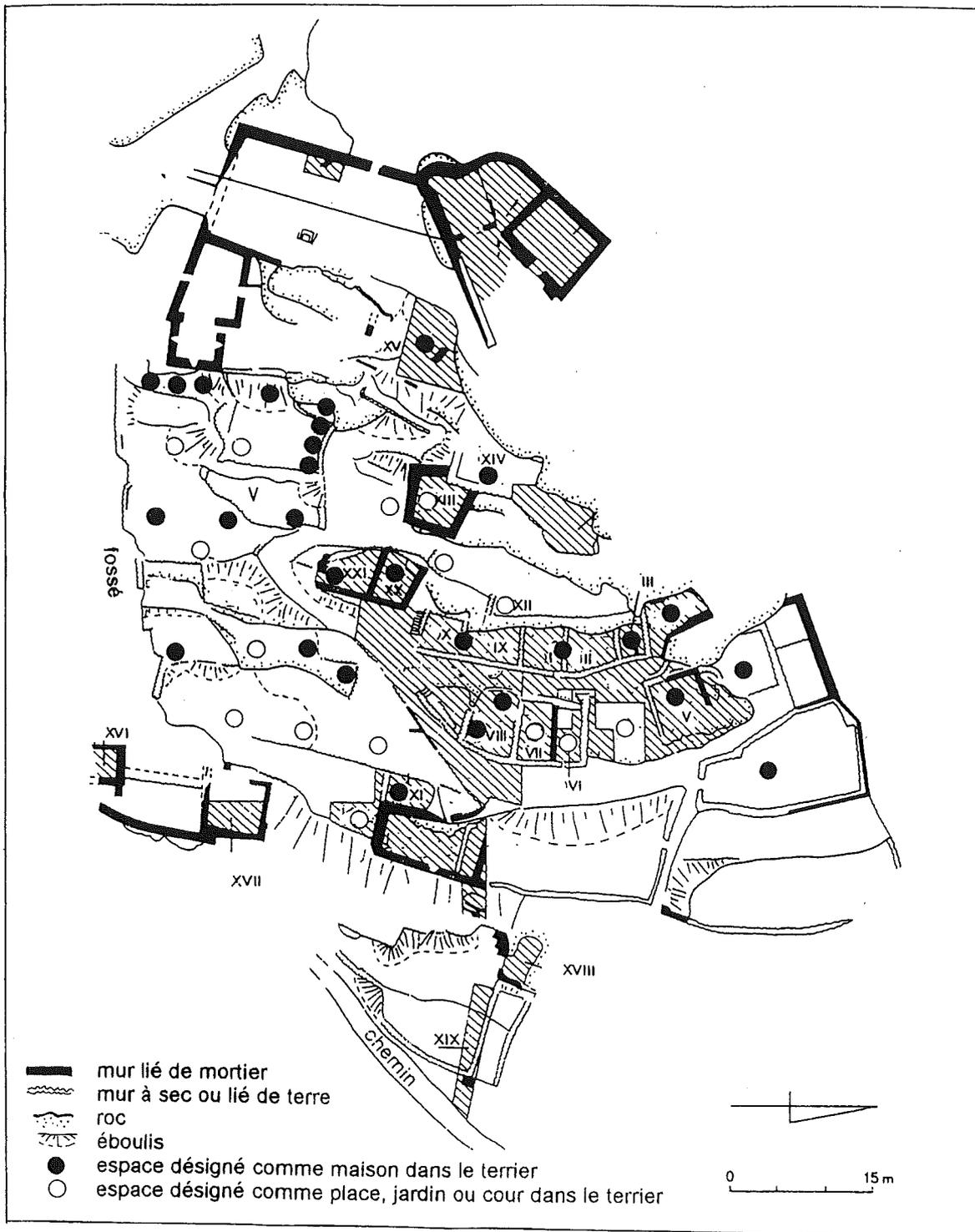


Fig. 6. Essai de localisation sur le terrain des parcelles décrites dans le terrier du Chevallard.

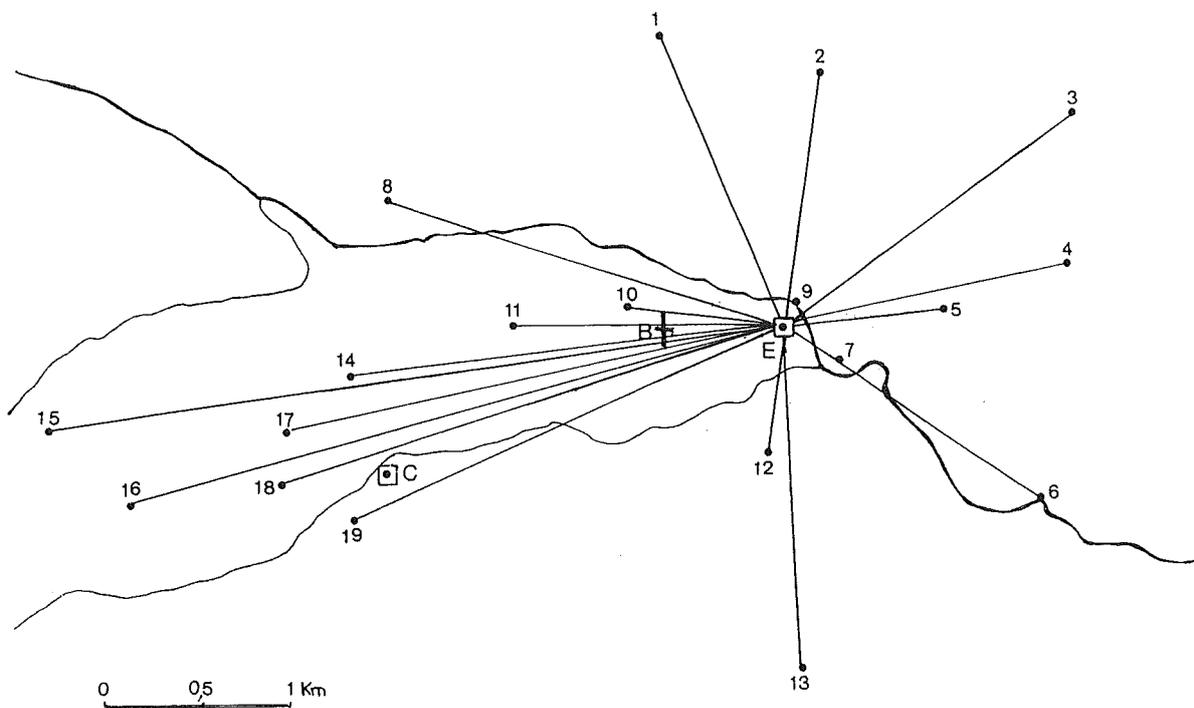


Fig. 7. Lieu de résidence des tenanciers redevables au seigneur du Chevallard de cens portant sur des maisons, places, cours ou jardins situés dans le castrum d'Essertines: E - castrum, B - Le Bourg, C - Le Chevallard, 1 - Chazelles, 2 - La Grange, 3 - Le Pizet, 4 - La Dû, 5 - Faury, 6 - La Guillauche, 7 - La Veauche, 8 - La Brosse, 9 - Essertines-Basses, 10 - La Villette, 11 - Arcy, 12 - Hérieux, 13 - Contéol, 14 - Trézailles, 15 - Le Montet, 16 - Chaudabrit, 17 - Les Farges, 18 - Les Peuples, 19 - Les Gouttes.

Apud Melarey

Apud Chasselles et la Brossi".

À trois exceptions près, le Closel, le Suchet et Orizet, ces toponymes figurent sur la carte de l'IGN au 1:25 000^e; ils sont restés de très petits centres de peuplement (fig. 7). Quelques écarts représentés sur la carte du XX^e siècle ne figurent pas dans le terrier: il peut s'agir de créations post-médiévales, ou d'habitats qui n'ont pu être localisés, soit parce qu'ils ont changé de nom, soit parce qu'ils sont désertés.

Sur l'importance des lieux habités au début du XV^e siècle, le nombre de tenanciers mentionnés pour chacun d'eux ne donne qu'une évaluation *a minima*. C'est à proximité immédiate de la maison forte du Chevallard que l'on trouve le plus grand nombre de tenanciers de cette seigneurie: 6 aux Gouttes, 5 à Trézailles, 4 à Eyrieu; à Orizet, non localisé mais sans doute proche d'Eyrieu, et dans les écarts voisins, se trouvent encore 11 chefs d'exploitation relevant du Chevallard. Dans la vallée du Vizézy, 9 tenanciers installés dans la vallée et sur ses pentes basses sont proches, à vol d'oiseau, de ceux perchés sur le bord du plateau qui domine l'étroite vallée: 5 à Malleray et 3 à Faury. Les écarts situés plus loin sur la rive gauche du Vizézy ne comptent au total que 9 hommes du Chevallard. Il faut noter qu'aucun tenancier n'est mentionné au chef-lieu de la paroisse, appelé actuellement Le Bourg, localité qui n'est jamais citée dans le terrier. De ce fait nous n'avons aucune possibilité d'évaluer, même grossièrement, sa population: se réduisait-elle au(x) desservant(s) de l'église paroissiale? S'il y avait d'autres habitants, relevaient-ils d'une autre seigneurie ou jouissaient-ils de franchises? L'ensemble dense que constituaient le castrum d'Essertines ainsi que les maisons et moulins construits à l'extérieur se trouvait donc, déjà au XV^e siècle, dans un contexte d'habitat très dispersé, qui remontait vraisemblablement aux défrichements médiévaux.

Or la plupart des tenanciers qui reconnaissent devoir payer des cens pour une maison ou une autre parcelle dans le castrum figurent dans le terrier sous l'intitulé de l'un ou l'autre de ces écarts où ils reconnaissent tenir du seigneur du Chevallard une maison, divers bâtiments d'exploitation, ainsi que des terres, des prés, des vignes, etc... Par exemple Pierre d'Arcy avoue tenir à Arcy des maisons, une grange et une cour. Le tout est contigu à l'exploitation de son frère Jean, qui se compose de "*domos, chalfeuriam, cellarium, stabula et domum copertam de tegulis*". Les maisons que tous deux tiennent dans le castrum sont bien peu de chose en comparaison.

Le cas des frères d'Arcy n'est pas exceptionnel. Il s'avère finalement que toutes les maisons du castrum, déjà existantes ou édifiées pendant la période 1427-1437 sont tenues par des personnages habitant d'autres

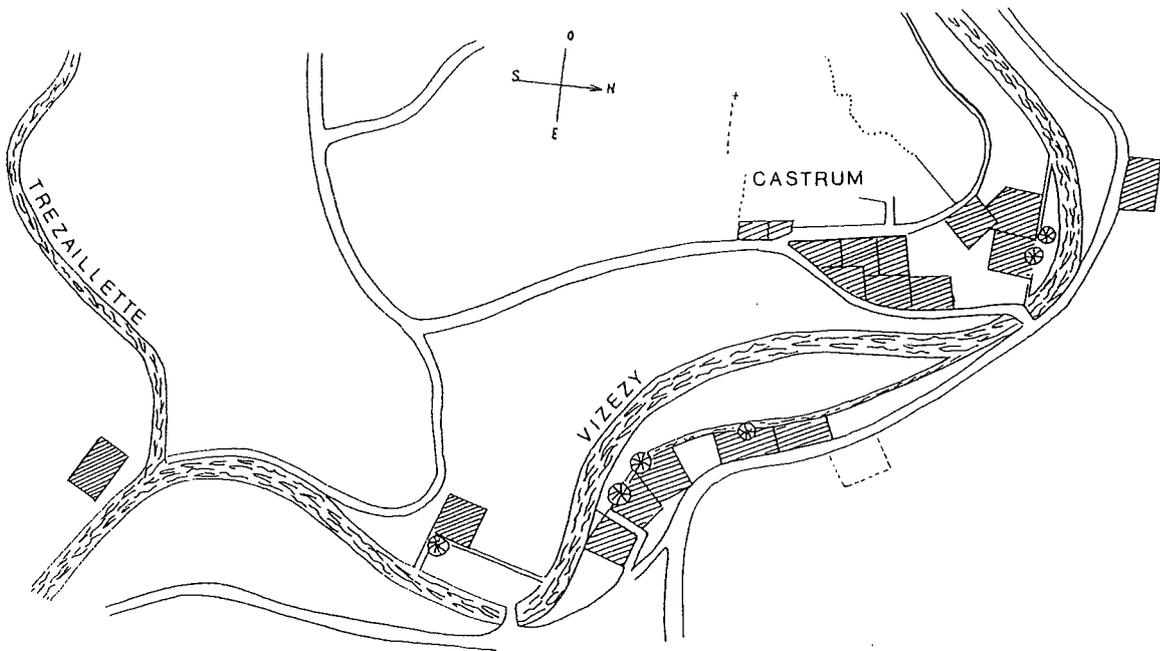


Fig. 8. Reconstitution du parcellaire d'Essertines-Basses d'après le terrier de La Guillanche (XVI^e siècle) par l'abbé Epinat (1954, à la note 8).

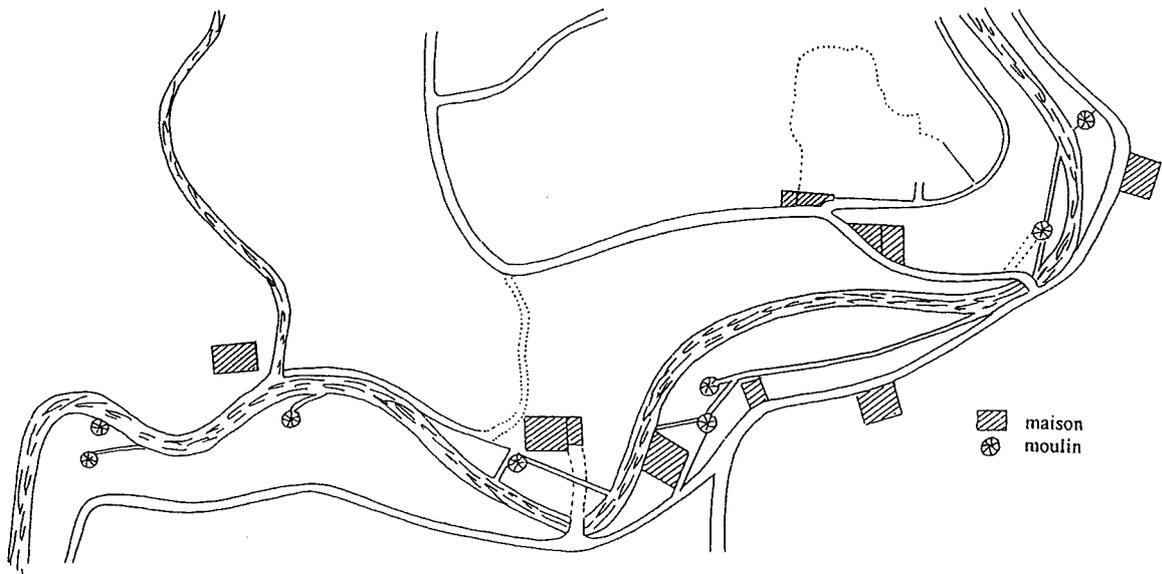


Fig. 9. Essertines-Basses d'après le cadastre de 1832 par l'abbé Epinat.

localités. Il y avait pourtant dans le terrier un paragraphe intitulé "*Apud la tour d'Essertines*", mais si l'on examine cas par cas les tenanciers figurant sous cette rubrique, on s'aperçoit que l'un d'eux possède une importante tenure hors du castrum et seulement une "place" à l'intérieur. Tous les autres exploitent des tenures parfois importantes à Essertines, mais en dehors du castrum, plus bas sur la pente et ils y disposent de maisons. Deux d'entre eux avouent des moulins et un moulin battant (*mallia*) sur le Vizézy. Jean de la Veauche, dont la tenure est située au confluent de la Trézaillette et du Vizézy, ne possède qu'un cellier dans le castrum.

Si le terrier confirme l'existence au XV^e siècle de liens étroits, personnels, entre le castrum d'Essertines et l'habitat dispersé qui l'entoure, la fonction exacte du castrum dans cet environnement est beaucoup plus difficile à déterminer. L'hypothèse avancée par l'abbé Épinat en fait un village refuge; un certain nombre d'observations pourraient aller dans ce sens, en particulier le caractère défensif du site, maintenu au XV^e siècle, après l'incendie du château à la fin du XIV^e, puisque la fouille a permis de dater de cette période le dernier état de la barbacane.

On peut aussi se demander si cet habitat groupé, incompatible avec une réelle activité agricole, ne jouait pas un rôle différent dès le XV^e siècle. Les trouvailles archéologiques faites sur les sols du XVI^e suggèrent que diverses activités artisanales y étaient exercées: tissage, enfilage de chapelets, travail du bois. Les maisons du castrum pouvaient fort bien être louées par leur tenanciers à des artisans, à ceux qui travaillaient dans les moulins ou au moulin battant (s'agit-il d'un moulin à fer? à papier? ou d'un moulin-foulon?).

La présence d'un artisanat actif associé à un château n'a rien pour surprendre; elle pourrait expliquer l'installation de ce minuscule bourg castral sur un site aussi incommode. Les surcreusements effectués au début de la dernière occupation du site dans le substrat rocheux ont malheureusement détruit tous les sols antérieurs au XVI^e siècle, interdisant par là de vérifier si ces activités artisanales remontent à une période plus ancienne.

C'est en tout cas sa vocation artisanale qui a maintenu au XVI^e siècle une population relativement importante dans le castrum, nous en avons les preuves archéologiques, et aussi un habitat relativement dense, plus bas sur la pente et au bord du Vizézy: la carte dressée par l'abbé Épinat d'après le terrier de La Guillauche, petite seigneurie voisine d'Essertines, le démontre clairement (*fig. 8*). Cette activité a perduré jusqu'au XIX^e siècle, comme en témoigne le plan cadastral de 1832 (*fig. 9*). À ce moment, les maisons sont clairsemées, aucune ne subsiste dans le castrum; les moulins résistent mieux mais ils ne tarderont guère à disparaître aussi, supplantés par d'autres sources d'énergie.

THE CASTLE D'ESSERTINES (LOIRE)
A NUCLEATED SETTLEMENT IN A DISPERSED SETTLEMENT CONTEXT

DAS CASTRUM VON ESSERTINES (LOIRE)
EINE GRUPPENSIEDLUNG IM KONTEXT VON STREUSIEDLUNG

Bibliographie

Épinat, J. 1954: Histoire d'un village: Essertines-Basses, Bulletin de la Diana, n° 4, p. 79-92; n° 5, p. 108-121; n° 6, p. 135-147; n° 7, p. 155-158.

Maccari-Poisson, B. - Poisson, J.-M. 1993: La stratigraphie. In: Piponnier, F. (dir.): 25-55

Piponnier, F. (dir.) 1993: Le château d'Essertines, DARA 8, Lyon.

Piponnier, F. - Poisson, J.-M. 1993: Les édifices castraux. In: Piponnier, F. (dir.): 57-70